



Accident de la route (degats materiel et corporels) à raison

Par **androuet**, le **19/04/2008** à **08:42**

Bonjour,

J'ai eu un accident de la route à raison avec un tiers. La demoiselle qui venait en face à perdu connaissance suite à une prise de sang. A priori, il semble que cette même personne fasse des malaises fréquemment.

Mon véhicule est un Scenic de 2000. Il a été déclaré à l'épave. Il n'est plus coté à l'argus, hors il était en très bon état. L'assurance ne va pas me rembourser grand-chose et je vais en être de ma poche pour retrouver un véhicule équivalent.

J'ai eu pendant cet accident un dégât corporel léger, une entorse cervicale.

Que dois-je faire afin de minimiser les pertes occasionnées ?

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement

Joel ANDROUET